



# LPN CONSTRUCTION DE 2 IMMEUBLES

QUARTIER "LA PAIX"

Nyon - VD

**Maître de l'ouvrage**  
Société Coopérative  
d'Habitation La Paix  
Chemin de la Paix 8B  
1260 Nyon

Représentant du MO:  
Société coopérative d'habitation  
Lausanne  
Route des Plaines-du-Loup 32  
1018 Lausanne

**Architectes**  
Architecture et Urbanisme  
Atelier J. Dovat et R. Vial  
Chemin du Chêne 5  
1260 Nyon

de Benoit Pascal et Wagner  
Martin architectes SA  
Rue Centrale 21  
1110 Morges

Direction des travaux:  
de Benoit Pascal et Wagner  
Martin architectes SA  
Rue Centrale 21  
1110 Morges

**Ingénieurs civils**  
Béton:  
Pithagore Ingénieurs conseils SA  
Avenue de Lonay 21  
1110 Morges

Bois:  
Charpente Concept  
T. Büchi et R. Emery Sàrl  
Rue Centrale 21  
1110 Morges

**Bureaux techniques**  
Electricité :  
MAB-Ingénierie SA  
Avenue de la Gottaz 32  
1110 Morges

Ingénieur géotechnicien:  
Geolab François Perrin SA  
Route de Divonne 48  
1260 Nyon

**Coordonnées**  
Chemin de la Paix 4B et 8B  
1260 Nyon

Conception 2010 - 2012

Réalisation 2013 - 2015



## HISTORIQUE / SITUATION

Les deux immeubles sont situés au nord de la commune de Nyon. Ils complètent le quartier périphérique des Plantaz où sept bâtiments avaient déjà été construits en 1946 par la Société coopérative d'habitation La Paix. Cette institution a pour vocation d'offrir des logements dont le loyer, par le biais de subventions, est inférieur aux prix du marché. Elle propose donc trente-deux nouveaux appartements situés dans un environnement calme, desservis par les transports publics, à portée immédiate des écoles.

## PROGRAMME

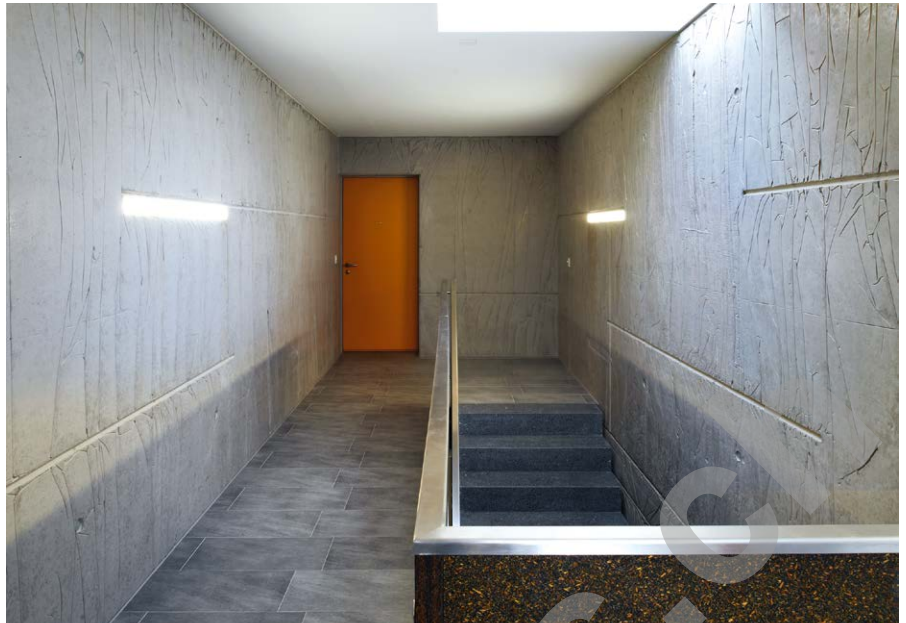
Le concept général prévoyait la restructuration complète du quartier en saisissant l'opportunité des nouvelles constructions pour préserver le cœur de la zone réservée aux piétons. L'aménagement comporte des places et cheminements pavés et des allées dallées. La circulation automobile et le stationnement ont été déportés vers l'extérieur. L'ensemble organise la relation entre tous les immeubles et offre un aspect architectural harmonieux en mariant constructions nouvelles et plus anciennes.

## PROJET

Chacun des deux immeubles – de forme polygonale afin de limiter les vis-à-vis – comportent seize appartements répartis sur cinq niveaux. Tous sont accessibles par ascenseur et répondent à des normes adaptées pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Les appartements offrent des deux-pièces (54 mètres carrés), trois-pièces (78 mètres carrés) et quatre-pièces (96 mètres carrés). Tous disposent d'une loggia de 5 à 6 mètres carrés. Chaque bâtiment dispose d'un parking souterrain de 37 places, avec accès depuis le sous-sol ou de l'extérieur. Les deux constructions répondent au label Minergie, avec ventilation à double flux et ventilation naturelle pour les parkings.





Dans les deux immeubles, les trois premiers niveaux sont en béton armé, dotés d'une isolation périphérique crépie. Les deux niveaux supérieurs sont constitués d'éléments préfabriqués en bois pour les murs et les dalles autour du noyau en béton comportant escaliers et ascenseur. Les façades sont habillées de plaques ondulées d'Eternit. Les toitures sont plates, recouvertes de gravier et équipées de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire. Le chauffage est à gaz depuis une chaufferie centrale à distance.

Les points forts du projet sont une amélioration générale du cadre de vie malgré une densification qui reste inférieure aux coefficients réglementaires. La restructuration a permis également le report des voitures en périphérie, l'amélioration des espaces piétonniers et l'augmentation des surfaces végétalisées. Enfin, elle offre aux locataires des anciens immeubles dont la mobilité est déficiente la possibilité d'être transférés dans les nouveaux immeubles mieux équipés pour répondre à leurs difficultés.

### CARACTÉRISTIQUES

Surface totale de la parcelle :	12'503 m <sup>2</sup>
Nouveaux immeubles SBUP :	3'250 m <sup>2</sup>
Cube SIA :	19'922 m <sup>3</sup>
Coût avec parkings (CFC2) :	11 mois
Prix au m <sup>3</sup> SIA :	552 francs
Coût total (CFC 1 à 5) :	15,5 millions de francs



## entreprises adjudicataires et fournisseurs

liste non exhaustive

Paroi berlinoise  
PERFORA SA  
2000 Neuchâtel

Fenêtres en PVC  
Noël RUFFIEUX & Fils SA  
1633 Epagny

Electricité  
SEDELEC SA  
1267 Vich

Chapes ciment  
BALZAN-IMMER SA  
1033 Cheseaux-sur-Lausanne

Portes intérieures  
STAR CITY SA  
1026 Echandens

Isolation périphérique  
DUCA SA  
1033 Cheseaux

Volets coulissants  
PROFILMÉTAL SA  
1010 Lausanne

Chauffage  
BRAUCHLI SA  
1004 Lausanne

Carrelages  
CARLO VERO & Frère SA  
1023 Crissier

Cuisines  
LÉMAN CUISINES  
1110 Morges

Ferblanterie - Couverture  
HANHART Toitures SA  
1260 Nyon

Stores à lamelles - Stores en toile  
SCHENKER Stores SA  
1023 Crissier

Serrurerie générale  
Claude JAUNIN Sarl  
1023 Crissier

Menuiserie courante  
DÜRIG Bois SA  
1274 Grens-sur-Nyon

Aménagements extérieurs  
MENETREY SA  
1034 Boussens